



L'évangélisation du Haut-Jura

L'évangélisation des Gaules fut surtout urbaine, autour de l'évêque, de son presbyterium et de sa cathédrale. Le Haut-Jura est une des exceptions : il s'agit d'une évangélisation de type monastique.

Entre la vallée du Léman et le bassin de la Saône s'élève le massif des montagnes du Jura. « Le Jura, écrit Jules César, est cette montagne très élevée qui est entre les Séquanais et les Helvètes ». C'était entre ces deux peuples une frontière inhabitée, une immense forêt. Le 5ème siècle est celui des grandes invasions barbares dans l'empire romain d'Occident. Le Haut-Jura était encore une terre inhabitée à cette époque. Les deux premiers habitants seront deux frères : saint Romain et saint Lupicin (ou Lupicien).

C'est vers l'an 390 que naquit Romain à Izenore (près d'Oyonnax), petite ville gallo-romaine de Séquanie (actuelle Franche-Comté). Il appartenait à une famille honorable et dès son enfance montra de très bonnes dispositions pour la vertu ainsi que pour l'étude des lettres humaines. La jeunesse de Romain se passa, dans la prière et la vie de famille, loin du monde et de ses plaisirs ou de ses divertissements, qu'il avait en horreur. Vers l'âge de 35 ans, ayant perçu l'appel divin à renoncer à tout et à vivre uniquement pour Dieu, il chercha la meilleure manière de réaliser ce dessein. En vain, ses parents avaient voulu le forcer à se marier, il n'y consentit pas. Sa décision était prise : il voulait être ermite, pour se mortifier davantage et pratiquer la contemplation.

Il quitta donc sa famille et se rendit au monastère d'Ainay à Lyon pour se former à la vie religieuse auprès de l'abbé Saint Sabin et de ses moines. Saint Romain, à l'exemple de saint Antoine d'Égypte, voulu se former à la vie parfaite sous la discipline d'un maître, dans la pratique de l'obéissance, avant de se retirer dans la solitude. La lecture de la vie des Pères du désert faisait ses délices. Bien loin de l'effrayer, la pensée de leurs sacrifices et de leurs pénitences augmentait chaque jour davantage son désir de vivre comme saint Paul l'ermite, saint Antoine du désert et saint Hilarion

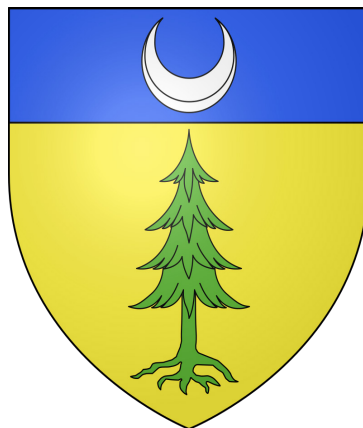
de Gaza. Ainsi préparé, Romain se retira dans le désert, laissant, dit son biographe, sa mère, sa sœur, son frère et entra dans les forêts du Haut-Jura, errant d'abord, cherchant un lieu convenable à la profession qu'il voulait embrasser. En s'avancant d'avantage il finit par trouver au milieu de profondes vallées et entre des rochers gigantesques un lieu au confluent de plusieurs rivières qui s'appelle Condat ou Condatsicone, Il s'agit de la ville de Saint-Claude actuelle. Là saint Romain s'établit à l'est, au pied d'une montagne rocheuse, sous un grand sapin, qui étendant au loin ses larges branches lui offrit l'abri protecteur de son feuillage épais à l'imitation de saint Paul l'ermite sous son palmier dans

le désert de Haute-Egypte. Ce sapin dont les branches longues et épaisses retombaient sur le sol, formait une sorte de toit impénétrable à la pluie. Le blason actuel de la ville de Saint Claude comporte un sapin en souvenir de cet ermitage de saint Romain.

Une source à proximité de son habitation lui permettait de se désaltérer et pour nourriture il se contentait de quelques baies sauvages. Ayant apporté avec lui quelques graines et une bêche, il ensemença le désert et bientôt

aux fruits des arbres sauvages vinrent s'ajouter ceux de ce premier jardin. C'est en effet la loi du moine de vivre du travail de ses mains.

Saint Romain demeura longtemps seul, mais il allait devenir le père d'une multitude de moines. Son premier compagnon sera son frère Lupicin qui avait été marié, mais qui perdit coup sur coup son épouse ainsi que son père. Les deux frères rivalisaient de ferveur et de générosité. La sainteté étant la plus puissante force d'attraction, ils allaient attirer à eux des multitudes. Ce furent d'abord deux clercs de Nyon qui se présentèrent. Jusqu'alors la seule habitation de nos solitaires avait été le fameux sapin aux larges branches. Ce berceau primitif ne suffisait plus pour héberger les nouveaux arrivants qui se construisirent de petites cabanes en bois.



Blason de la ville
de Saint-Claude

S
U
R
S
U
M
I
C
O
R
D
A

Les premiers solitaires de Condat menèrent d'abord une vie anachorétique plutôt que cénobitique. Saint Romain avait pour exemple les pères du désert d'Égypte qui vivaient dans des cellules séparées. Ce n'est que plus tard que leurs successeurs dans la vie religieuse construisirent une habitation commune qui allait au cours des siècles devenir l'abbaye de Saint-Claude. L'affluence des novices devint telle que Romain dut bâtir un deuxième monastère, à une lieue de là, en un endroit appelé Lauconne, aujourd'hui le village de Saint-Lupicin, puis un troisième encore plus vaste à Romain-Moutier (Vaud). Avec le temps, des multitudes se mirent en marche vers Condat pour être les témoins de cette nouvelle Thébaidé. Beaucoup de visiteurs, poussés par leurs infirmités, virent demander aux deux frères la guérison de leurs maladies corporelles.

La direction de ces monastères était commune à Romain et à Lupicin. La règle qu'ils y établirent était tirée des observances de l'abbaye de Lérins, fondée vers 410, et des Institutions de saint Jean Cassien, qui lui-même, après avoir été moine en Orient, avait fondé vers 413 l'abbaye Saint-Victor de Marseille. Ils y introduisirent quelques usages empruntés aux moines orientaux, à la règle de Saint Basile et à celle de saint Pacôme, en les accommodant au climat du Jura et au tempérament des Gaulois. Les moines de Condat cultivaient la terre, la viande leur était interdite, mais ils mangeaient des œufs et du laitage. Ils visitaient fréquemment, chacun à son tour, les monastères et y entretenaient la ferveur par leurs instructions, leurs encouragements et surtout par leurs exemples de vie. Par humilité, saint Romain s'était refusé jusqu'alors aux honneurs du sacerdoce dont il s'estimait trop indigne. Saint Hilaire, évêque d'Arles, étant passé par Besançon, entendit parler de sa sainteté. Il le fit demander par ses clercs et, à la suite d'une longue conversation, il lui demanda d'accepter l'ordination sacerdotale. L'humble religieux dut se soumettre et se laissa ordonner prêtre. C'était en 444 : il avait donc 54 ans environ. Le sacerdoce donna à l'apostolat monastique de Romain une fécondité nouvelle. De tous côtés, dans les Vosges et jusqu'en Germanie on réclamait sa présence pour de nouvelles fondations. Il accéda en même temps au désir de sa sœur sainte Yole qui voulait aussi terminer ses jours dans la prière et la pénitence. Non loin de Lauconne il bâtit pour elle, ainsi que pour les vierges et veuves qui la suivirent, le monastère de la Balme.

Saint Romain mourut un 28 février, probablement en 460 ou 463, ayant environ l'âge de 70 ans. « Sur son tombeau, écrivit saint Grégoire de Tours, on a élevé une grande basilique où l'on voit accourir tous les jours des foules immenses. Il s'y fait par la vertu de Dieu une multitude de miracles : car le plus souvent les aveugles conduits y recouvrent la vue, les sourds l'ouïe et les paralytiques le mouvement ». L'abbaye de Condat autour duquel une ville s'était peu à peu construite a subsisté jusqu'à la Révolution, portant tour à tour les noms de Saint-Oyan, puis de Saint-Claude en mémoire des deux saints abbés qui la gouvernèrent. Au XVIII^{ème} siècle, les religieux se

sécularisèrent et Saint-Claude devint en 1772 le siège d'un évêché qui fut supprimé en 1801 et rétabli en 1823.



Abbé Jean-Marc LEDERMANN

Annonces du mois

Genève

- **Première messe**
Dimanche 30, première messe de Monsieur l'abbé Grégoire Barrault à 9h30 suivie des premières bénédictions et d'un apéritif.
- **Mois de juillet**
Le mois de juillet peut être sanctifié par la récitation des litanies du Précieux-Sang.
- **Oui à l'enfant**
Samedi 6 juillet à 15h, *Oui à l'enfant* à la statue de l'immigré, rue du Mont-Blanc 28, Genève. Le Rosaire sera prié publiquement pour que cessent les avortements.
- **Bourguillon**
Jeudi 1^{er} août, pèlerinage à Bourguillon. Départ du car à 7h00 à l'Oratoire. Retour prévu à 19h00.
- **Assomption**
Mardi 15 août, procession à Carouge dans la cour à 9h après la messe de 8h, et procession en Chablais à 17h à Fêternes.
- **Coeur Immaculé de Marie**
Jeudi 22, office du rosaire à 17h45 à l'Oratoire suivi de la messe lue.
- **Messes des bienfaiteurs**
Mardi 9 juillet et mardi 13 août à 18h30 à Carouge, messe de Requiem pour les bienfaiteurs défunts.
- **Resultat de quête**
Quête pour l'école du 05/05/2024 : CHF 1'489.65-
- **A noter dans les agendas**
Mardi 3 septembre à 18h30 à Carouge, messe solennelle de Saint Pie X.
Lundi 9 septembre, rentrée de l'école.
Mercredi 11 septembre, rentrée des catéchismes pour les adultes.
Samedi 14 et dimanche 15 septembre, Pèlerinage de district au Flüeli.
- **Carnet paroissial**

Quelques oeuvres à accomplir pour obtenir des indulgences plénières pendant l'été

- Participation pieuse à une première messe. *Enchir. Ind.*, conc. 27, 1, 2
- Indulgence de la Portioncule le vendredi 2 août (Visite d'une église paroissiale et récitation d'un *Pater* et d'un *Credo*). *Enchir. Ind.*, conc. 33, 1, 5



Calendrier des messes pour juillet 2024

			Carouge Oratoire	Ecole	Les Rousses
Di	30	6ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl. Solennité des Sts Pierre et Paul.	8h, 9h30, 11h15, 18h30	—	10h00
Lu	1^{er}	Fête du T. Précieux Sang de N. Seigneur, 1e cl.	18h30	7h15	—
Ma	2	Visitation de la T. Ste Vierge, 2e cl. - Mm. des Sts Procès et Martinien, Mmart.	18h30	7h15	—
Me	3	St Irénée, Ev. et Mart., 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	4	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Ve	5	St Antoine-Marie Zaccaria, Conf., 3e cl. - Premier vendredi du mois.	18h30	7h15	—
Sa	6	De la Ste Vierge au samedi, 4e cl. - Premier samedi du mois.	8h30	7h15	18h
Di	7	7ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15, 18h30	—	10h00
Lu	8	Ste Elisabeth, Reine de Portugal, Vve, 3e cl.	18h30	7h15	—
Ma	9	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Me	10	Sts 7 Frères Martyrs, et Stes Rufine et Seconde, Mmart., 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	11	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Pie Ier, Pape et Mart.	18h30	7h15	—
Ve	12	St Jean Gualbert, Abbé, 3e cl. - Mm. des Sts Nabor et Félix, Mmart.	18h30	7h15	—
Sa	13	De la Ste Vierge au samedi, 4e cl.	8h30	7h15	18h
Di	14	8ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15, 18h30	—	10h00
Lu	15	LGF : St Ulrich, Conf., 3e cl. - Mm. de St Henri, Conf.	18h30	7h15	—
Ma	16	De la férie, 4e cl. - Mm de ND du Mont Carmel.	18h30	7h15	—
Me	17	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Alexis, Conf.	18h30	7h15	—
Je	18	St Camille de Lellis, Conf., 3e cl. Mm. de Ste Symphorose et ses 7 fils, Mmart.	18h30	7h15	—
Ve	19	St Vincent de Paul, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Sa	20	St Jérôme Émilien, Conf., 3e cl. Mm. de Ste Marguerite, Vge. et Mart.	8h30	7h15	18h
Di	21	9ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15, 18h30	—	10h00
Lu	22	Ste Marie Magdeleine, Pénitente, 3e cl.	18h30	7h15	—
Ma	23	St Apollinaire, Ev. et Mmart., 3e cl.- Mm. de St Liboire, Ev. et Conf.	18h30	7h15	—
Me	24	LGF : Bse Louise de Savoie, Vve, 3e cl. Mm. de Ste Christine, Vge. et Mart.	18h30	7h15	—
Je	25	St Jacques le Majeur, Ap., 2e cl. Mm. de St Christophe, Mart.	18h30	7h15	—
Ve	26	Ste Anne Mère de la Bse. Vierge Marie, 2e cl.	18h30	7h15	—
Sa	27	De la Ste Vierge au samedi, 4e cl. - Mm. de St Pantaléon, Mart.	8h30	—	18h
Di	28	10ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15, 18h30	—	10h00
Lu	29	Ste Marthe, Vge., 3e cl.	18h30	7h15	—
Ma	30	De la férie, 4e cl. - Mm. des Sts Abdon et Sennen, Mmart.	18h30	7h15	—
Me	31	St Ignace de Loyola, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	1 ^{er}	De la férie, 4e cl. - Mm. des Sts Machabées, Mmart.	18h30	7h15	—
Ve	2	St Alphonse Marie de Liguori, Ev., Conf. et Doct., 3e cl. Mm. de S. Etienne Ier, Pape et Mart. Premier vendredi du mois.	18h30	7h15	—
Sa	3	De la Ste Vierge au samedi, 4e cl. - Premier samedi du mois.	8h30	7h15	18h
Di	4	11ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15, 18h30	—	10h00

Messe pro populo : Tous les dimanches à 9h30, la messe est célébrée pour les fidèles de l'oratoire.
Horaires spéciaux en italique. LGF : Fête propre au diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.



Calendrier des messes pour août 2024

			Carouge Oratoire	Ecole	Les Rousses
Di	4	11ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15, 18h30	—	10h00
Lu	5	Dédicace de Ste Marie-aux-Neiges, 3e cl.	18h30	7h15	—
Ma	6	Transfiguration de Notre-Seigneur, 2e cl.	18h30	7h15	—
Me	7	St Gaëtan de Thienne, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	8	St Jean Marie Vianney, Conf., 3e cl. - Mm. des Sts Cyriaque et ses compagnons, Mmart.	18h30	7h15	—
Ve	9	Vigile de St Laurent, 3e cl. - Mm. de St Romain, Mart.	18h30	7h15	—
Sa	10	St Laurent, Mart., 2e cl.	8h30	7h15	18h
Di	11	12ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15, 18h30	—	10h00
Lu	12	Ste Claire d'Assise, Vge., 3e cl.	18h30	7h15	—
Ma	13	De la férie, 4e cl. - Mm des Sts Hippolyte et Cassien.	18h30	7h15	—
Me	14	Vigile de l'Assomption, 2e cl. - Mm. de St Eusèbe, Conf.	18h30	7h15	18h
Je	15	Assomption de la Très Ste Vierge, 1e cl. Fête d'obligation pour les résidents en France.	8h, 9h30, 11h15, 18h30	—	10h00
Ve	16	St Joachim, Père de la Bse Vierge Marie, Conf., 2e cl.	18h30	7h15	—
Sa	17	St Hyacinthe, Conf., 3e cl.	8h30	7h15	18h
Di	18	13ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15, 18h30	—	10h00
Lu	19	St Jean Eudes, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Ma	20	St Bernard, Ab. et Doct., 3e cl.	18h30	7h15	—
Me	21	Ste Jeanne de Chantal, Vve, 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	22	Fête du Cœur Immaculé de Marie, 2e cl. - Mm. des Sts Timothée et ses compagnons, Mmart.	18h30	7h15	—
Ve	23	St Philippe Bénéti, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Sa	24	St Barthélémy, Ap., 2e cl.	8h30	7h15	18h
Di	25	14ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15, 18h30	—	10h00
Lu	26	LGF : Dédicace de la Cathédrale St Nicolas de Fribourg, 1e cl.	18h30	7h15	—
Ma	27	LGF : St Amedée, Ev., de Lausanne, 3e cl. - Mm de St Joseph de Calasanz, Conf.	18h30	7h15	—
Me	28	St Augustin, Ev., Conf. et Doct., 3e cl. - Mm. de St Hermès, Mart.	18h30	7h15	—
Je	29	Décollation de St Jean Baptiste, 3e cl. - Mm. de Ste Sabine, Mart.	18h30	7h15	—
Ve	30	Ste Rose de Lima, Vge., 3e cl. - Mm. des Sts Félix et Adaucte, Mmart.	18h30	7h15	—
Sa	31	St Raymond Nonnat, Conf., 3 cl.	8h30	7h15	18h
Di	1^{er}	15ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15, 18h30	—	10h00
Lu	2	LGF : Bx Apollinaire Morel, Mart., 3e cl. - Mm. de St Etienne, Roi, Conf.	18h30	7h15	—
Ma	3	St Pie X, Pape et Conf., 1e cl. Fête patronale de la FSSPX.	18h30	7h15	—
Me	4	LGF: Ste Jeanne Antide Thouret, Vge., 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	5	St Laurent Justinien, Ev. et Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Ve	6	De la férie, 4e cl. - Premier vendredi du mois.	18h30	7h15	—
Sa	7	De la Ste Vierge au samedi, 4e cl. - Premier samedi du mois.	8h30	7h15	18h
Di	8	Nativité de la Très Ste Vierge, Pat. ppale du Diocèse, 1e cl.	8h, 9h30, 11h15, 18h30	—	10h00

Messe pro populo : Tous les dimanches à 9h30, la messe est célébrée pour les fidèles de l'oratoire.
Horaires spéciaux en italique. LGF : Fête propre au diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.